CONDITIONS GENERALES D'ACCES A L'OPEN DATA TEMPS REEL RATP

Mise à jour du 24 juillet 2017

LISEZ LES PRESENTES CG ATTENTIVEMENT : ELLES COMPORTENT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS A VOTRE EGARD.

LE FAIT DE COCHER LA MENTION "J'AI LU ET J'ACCEPTE LES CONDITIONS GENERALES" EMPORTE VOTRE ACCEPTATION EXPRESSE ET SANS RESERVE DE CES CG.

1. OBJET DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales d'utilisation (ci-après « CG ») ont pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles la RATP met à disposition ses données à des utilisateurs au travers d'une API, dans le cadre de sa démarche d'ouverture des données de transport.

Cette API permet notamment d'accéder, en temps réel, aux horaires des prochains passages et aux perturbations éventuelles.

2. **DEFINITIONS**

- « API » désigne l'interface de programmation intégrée dans l'Application qui permet l'obtention d'Informations à la suite d'une Requête;
- « Application » désigne l'application et/ou le site internet développé par un Utilisateur qui intègre l'API;
- « Base de données » désigne les bases depuis lesquelles les Données sont extraites et utilisées par l'API pour être restituées comme des Informations en réponse à des Requêtes ;
- « Documentation » désigne la documentation technique mise à disposition des Utilisateurs par la RATP pour faciliter l'utilisation de l'API en ce compris le descriptif des Données;
- « Données » désigne les données de la RATP qui sont mises à disposition via l'API. Ces
 Données sont notamment les horaires de passage aux points d'arrêts et les perturbations;
- « Informations » désigne les éléments de réponse transmis à l'Utilisateur à la suite d'une Requête via une API, en ce compris une Donnée et la Base de données;
- « Requête » désigne toute utilisation de l'API ou de l'une de ses fonctionnalités en vue d'obtenir des Informations.
- « Utilisateur » désigne toute personne physique ou morale exerçant les droits prévus dans les Conditions Générales ;

3. ACCEPTATION DES CG

L'utilisation de l'API est régie par les présentes CG et est subordonnée à leur acceptation expresse. La RATP se réserve le droit de modifier ou de mettre à jour à tout moment les CG sans accord préalable de l'Utilisateur. Il est donc conseillé à l'Utilisateur de se référer régulièrement à la dernière version des CG disponible en permanence à l'adresse http://data.ratp.fr. La RATP s'efforcera de porter à la connaissance des Utilisateurs toute modification des CG par un message d'alerte sur la page de téléchargement de l'API.

Pour toute question relative à l'accès, il est possible de nous contacter à contact-opendata@ratp.fr.

4. PROPRIETE INTELLECTUELLE

4.1 Licence d'utilisation des Données et Bases de données

Les conditions d'utilisation et les droits concédés sur les Données et Bases de données sont soumis à la licence ODbL traduite en français, disponible à l'adresse http://vvlibri.org/fr/licence/odbl/10/fr/legalcode

L'Utilisateur de l'API accepte donc les termes de cette licence dans le cadre de la réutilisation des Données et Bases de Données accessibles par l'API RATP.

4.2 Licence d'utilisation de l'API

La RATP demeure seule et unique propriétaire des droits attachés à l'API. L'Utilisateur ne dispose sur l'API que des droits expressément concédés ci-après :

- l'Utilisateur n'est pas autorisé à copier, modifier, transmettre, stocker, afficher, louer, vendre, prêter ou distribuer l'API dans sa totalité ou en partie;
- l'Utilisateur n'est pas autorisé à traduire, adapter, arranger ou altérer de toute autre manière, tout ou partie de l'API;
- l'Utilisateur peut observer, étudier ou tester le fonctionnement de l'API lorsqu'il agit uniquement conformément aux CG;
- la RATP a le droit exclusif de modifier, adapter, corriger l'API.

4.3 Limitations générales

L'Utilisateur n'est pas autorisé à reconstituer tout ou partie des bases de données appartenant à la RATP autres que celles ouvertes via l'API, sur lesquelles aucun droit n'est consenti.

L'Utilisateur s'abstiendra de toutes utilisations de l'API ou des Informations qui seraient contraires aux lois et règlements ou pourraient porter atteinte à l'ordre public, à la sécurité des biens ou des réseaux, aux bonnes mœurs ou toutes autres utilisations qui pourraient porter atteinte à l'image de marque de la RATP ou ayant pour objet ou pour effet de nuire à la RATP. Tout manquement à la présente obligation pourra entraîner de plein droit la coupure de l'accès de l'Utilisateur à l'API, sans préavis et avec effet immédiat.

L'Utilisateur ne doit pas procéder à un traitement de l'Information qui aurait pour effet ou pour objet d'induire en erreur les tiers quant au contenu de l'Information et à sa date de mise à jour ou occasionner la transmission d'informations erronées aux utilisateurs de son Application. Ainsi, au titre du caractère complet de la réutilisation des Informations, il est demandé que les données, produits ou services proposés par les Utilisateurs, s'appuient sur l'exploitation exhaustive et actualisée des Données et Bases de données. Au titre du caractère neutre de la réutilisation des Informations, il est demandé que leur exploitation s'effectue selon un traitement loyal, équivalent et objectif des données de même nature, quel qu'en soit le producteur et ne favorise aucune personne, société, service ou produit au détriment d'un autre.

4.4 Information des utilisateurs finaux de l'Application

L'Utilisateur, éditeur de l'Application, s'engage à faire figurer dans les conditions d'utilisation de l'Application les droits et obligations relatifs à l'utilisation des Informations et de l'API susmentionnés découlant des licences ouvertes applicables et des présents paragraphes 4.1 à 4.3.

5. DISPONIBILITE DU SERVICE

La RATP offre aux Utilisateurs une disponibilité optimale de l'API, mais ne saurait toutefois pas exclure la survenance de problèmes techniques. Par conséquent, la RATP ne saurait être tenue responsable d'une indisponibilité temporaire ou prolongée de l'API. Elle fera ses meilleurs efforts pour rétablir l'API dans les meilleurs délais.

L'API demeure en principe accessible 24/24h, 7/7j, sauf interruption, programmée ou non.

Notamment, la RATP se réserve le droit d'interrompre l'accès à l'API exceptionnellement et pour une durée limitée afin de procéder à des interventions de maintenance technique, ou, sans limitation de durée, lorsqu'il existe un risque d'atteinte à l'ordre public ou à la sécurité des voyageurs et des réseaux, ainsi qu'en cas de force majeure.

La RATP met à la disposition des Utilisateurs (i) par message sur la plateforme et par voie électronique, au minimum trois semaines à l'avance, des informations portant sur les évolutions qui pourraient avoir une incidence sur le fonctionnement de l'API, telles que notamment une modification de l'organisation du contenu et du format des Données et un changement des modalités techniques de mise à disposition de l'API; et (ii) dans la mesure du possible, des informations portant sur les évènements dont elle a connaissance et susceptibles de perturber la mise à disposition des Informations.

6. CONDITIONS D'ACCES

6.1 Description des offres

Deux offres sont disponibles :

- Une offre gratuite : l'Utilisateur est limité à 30.000.000 requêtes maximum par mois,
- Une offre **payante** : l'Utilisateur est facturé selon la tranche de requêtes consommées dans le mois.

L'offre payante est réputée souscrite par l'Utilisateur auprès de la RATP après ouverture de ses droits d'accès.

6.2 Création obligatoire d'un compte pour l'Utilisateur

L'utilisation de l'API nécessite la création préalable d'un compte auprès de la RATP, l'indication de l'offre choisie, la déclaration d'une ou plusieurs adresses IP et l'acceptation des présentes CG.

L'Utilisateur sera tenu d'utiliser la ou les adresse(s) IP fixes déclarées lors de son inscription pour accéder à l'API. L'Utilisateur s'engage à ne pas mettre en place de moyens qui auraient pour effet ou pour objet de tromper la RATP sur le nombre de Requêtes, à défaut il engage sa responsabilité. L'Utilisateur doit s'assurer qu'il est le seul à utiliser la ou les adresse(s) IP déclarées auprès de la RATP.

Il appartient à l'Utilisateur d'apprécier sous sa seule responsabilité l'opportunité d'utiliser l'API et les Informations, la compatibilité de l'API et des Informations avec ses systèmes, l'adéquation des Informations à ses besoins ou à ceux des utilisateurs de son Application et qu'il dispose de la compétence et des outils pour utiliser l'API et les Informations.

6.3 Suspension et résiliation

La RATP pourra suspendre l'accès à l'API sans notification préalable en cas d'utilisation de l'API non conforme aux présentes CG ou de manquement de l'Utilisateur à ses obligations, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

Au-delà d'une année sans activité, la RATP se réserve le droit de résilier les comptes Utilisateurs.

L'Utilisateur pourra demander la résiliation de son compte, à tout moment, par mail adressé à l'adresse de contact contact-opendata@ratp.fr.

L'attention de l'Utilisateur est attirée sur le fait que les opérations ayant trait à son compte, comme notamment sa création, sa modification, sa résiliation... peuvent nécessiter un délai de plusieurs jours, pouvant aller jusqu'à une semaine, pour être réalisées et ne sauraient être effectives immédiatement.

6.4 Contraintes d'utilisation

L'Utilisateur ne devra pas faire plus de 200 requêtes par seconde.

Pour des raisons de protection de la bande passante, l'Utilisateur devra accepter la compression dans les réponses des Webservice : paramètre Accept-Encoding positionné à « gzip, deflate » dans les entêtes de la requête SOAP.

7. CONDITIONS FINANCIERES

7.1 Barèmes de tarification

Les tarifs sont donnés hors taxes, pour un nombre de requêtes consommées, sur un mois calendaire.

La RATP va appliquer la TVA selon la règlementation en vigueur relative à la fourniture de services électroniques. Les clients assujettis à la TVA devront impérativement fournir à la RATP leur numéro de TVA intracommunautaire (ou équivalent) lors de leur enregistrement.

Tranche	Nombre de requêtes d'API par mois	Tarification par mois			
Basic	Jusqu'à 30 millions inclus	Gratuit			
Starter	Au-delà de 30 millions jusqu'à 100 millions inclus	12.000 euros HT			
Silver	Au-delà de 100 millions jusqu'à 300 millions inclus	20.000 euros HT			
Gold	Au-delà de 300 millions	20.000 euros HT + 20.000 euros HT supplémentaires par tranche de 300 millions de requêtes entamées			

Exemples de tarifs selon la consommation :

• Pour 32 millions de requêtes dans le mois : 12.000 € HT,

Pour 115 millions de requêtes dans le mois : 20.000 € HT,

• Pour 345 millions de requêtes dans le mois : 40.000 € HT

Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} juillet 2017.

Les barèmes de tarification et requêtes pourront être révisés annuellement.

7.2 Facturation et règlement

Dans l'offre payante, si le nombre de requêtes mensuel est inférieur au seuil maximum de gratuité, l'utilisation du service ne sera pas facturée.

L'utilisation du service sera facturée mensuellement, en début de mois suivant la période de consommation.

Le règlement interviendra, par virement, au plus tard 15 jours après la date d'édition de la facture. En cas de non-respect de l'échéance, des indemnités de retard sont exigibles le jour suivant la date d'échéance. Ces indemnités de retard représentent 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'édition de la facture. La RATP se réserve le droit de bloquer l'accès au service.

Les virements seront faits sur le compte de la RATP conformément au RIB/IBAN suivant :

	CK CI	RÉD RPORA	IT A	GRICOL VESTMENT BA	Relevé d'Identité Bancaire / IBAN								
	Domiciliation CREDIT AGRICOLE-CIB					BIC Bank Identification Code BSUIFRPP							
RIB													
	Code Banque			de Guichet		Numéro de Compte			Clé RIB				
	31489)		00010		00012675184			47				
IBAN International Bank Account Number													
	FR76	FR76 3148		9000	10	000	0126 7		518	447			
Titulaire du compte REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS													
	LAC LC36												
	54 QUAI DE LA RAPEE												
	75599 PARIS CEDEX 12												

7.3 Conditions de suspension et résiliation

En cas de suspension ou résiliation, tout mois entamé est dû sauf s'il se situe dans le pallier de gratuité

8. Donnees a caractere personnel

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la création du compte sont traitées conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et ont fait l'objet d'une procédure de déclaration conforme aux dispositions de l'article 22 de ladite loi. La RATP est le responsable du traitement. Les données sont traitées à des fins de gestion de la relation contractuelle, du suivi qualité et sont nécessaires aux autorisations d'accès à l'API. Elles sont conservées pour une durée de cinq ans.

L'Utilisateur peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition en s'adressant au CIL de la RATP par courrier adressé à CIL RATP – LAC JV27 – 13 rue Jules Vallès – 75547 Paris cedex 11 ou par courriel adressé à <u>cil-ratp@ratp.fr</u>.

9. RESPONSABILITE

Les Informations communiquées sur l'API RATP sont fournies à titre indicatif, elles sont non contractuelles et ne sauraient engager la responsabilité de la RATP. Elles peuvent être modifiées ou mises à jour. La RATP se réserve également le droit, à tout moment et, d'apporter des améliorations et/ou modifications de l'API. La RATP s'efforcera d'alerter les Utilisateurs.

La responsabilité de la RATP ne saurait, par ailleurs, être engagée pour :

- les dommages de toute nature, directs ou indirects, résultant de l'utilisation de l'API et notamment toute perte d'exploitation, perte financière ou commerciale, perte de programmes et/ou de données en particulier dans le système d'information de l'Utilisateur,
- les dommages de toute nature, directs ou indirects, résultant du contenu et/ou de l'utilisation des sites Internet liés à l'API ou auxquels les Utilisateurs pourraient avoir accès via l'API,
- l'impossibilité d'accéder à l'API et/ou à ses fonctionnalités et/ou l'un des sites Internet lui étant lié,
- les omissions et/ou erreurs que pourrait contenir l'API.

L'Utilisateur est seul responsable de l'Application intégrant l'Information du point de vue, tant de sa conformité à la réglementation en vigueur et de l'absence d'atteinte à des droits de tiers, que des engagements pouvant avoir été souscrits auprès de tiers, utilisateurs de l'Application.

L'Utilisateur est seul responsable du bon fonctionnement de ses équipements informatiques et de son accès à Internet, ainsi que de l'adéquation de sa configuration logicielle à l'utilisation de l'API. Il lui appartient de prendre toutes les mesures utiles afin de protéger ses programmes et données contre la contamination par d'éventuels virus informatiques résultant de l'utilisation de l'API et notamment des contenus qu'il est amené à télécharger.

10.CONVENTION DE PREUVE

Conformément à l'article 1368 du Code Civil, les parties conviennent que seules les informations et données délivrées par, ou contenues dans, le système d'informations de la RATP ont force probante entre les parties pour l'application des CG.

11.DROIT APPLICABLE

Les présentes CG sont soumises au droit français. Sauf règle de compétence impérative contraire, tout différend quant à l'interprétation ou l'exécution des présentes CG sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris.